



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 172

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-86281-3

Document de recherche

Intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux

par G. Picot, R. Morissette et J. Myles

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-B Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux

G. Picot, R. Morissette, J. Myles

11F0019 N° 172
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-86281-3

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements:
Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : linfostats@statcan.ca

janvier 2003

Ce document représente le point de vue des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

Introduction	1
Mesurer les faibles revenus	2
Intensité des faibles revenus au sein des personnes âgées de moins de 65 ans	4
Les personnes à faible revenu sont-elles plus nombreuses ou la population à faible revenu est-elle plus défavorisée?	9
Variations du taux de faible revenu	9
Variations de l'écart de faible revenu	11
Contribution du taux et de l'écart aux variations de l'intensité des faibles revenus.....	11
Effet des variations des revenus d'emploi sur l'intensité des faibles revenus	11
Effet « direct » des variations des paiements de transferts sur l'intensité, le taux et l'écart de faible revenu	14
Conclusion.....	23
Bibliographie	31

RÉSUMÉ

Tous les pays se tournent vers la croissance économique pour réduire les faibles revenus. Dans le présent document, qui est axé sur les années 1990, nous évaluons l'incidence qu'ont eu les variations dans la croissance économique, les revenus d'emploi et les transferts gouvernementaux sur les tendances de l'intensité des faibles revenus au Canada. Nous constatons que l'intensité des faibles revenus était plus élevée dans la plupart des provinces pendant les années 1990 que pendant les années 1980 (si l'on compare des positions comparables dans le cycle économique). Les augmentations les plus fortes ont été affichées par l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. En particulier, en dépit de la lente croissance économique et de la régression du chômage entre 1993 et 1997, l'intensité des faibles revenus a continué d'augmenter. Les hausses, aussi bien dans le taux que dans l'écart de faible revenu, ont contribué à cette augmentation. Pendant les années 1990, les revenus d'emploi n'ont pas cessé de diminuer parmi les familles à faible revenu, ce qui a accentué la croissance de leur intensité des faibles revenus dans le centre et l'est du Canada en particulier. Cette situation tient en partie à la récession plus prononcée du début des années 1990 à l'est du Manitoba, ainsi qu'à l'absence d'un redressement chez les familles plus pauvres. Pendant les années 1990, les changements dans les transferts gouvernementaux n'ont pas compensé la chute des revenus d'emploi des familles à faible revenu comme ils l'avaient fait dans les années 1980, ce qui s'est traduit par une hausse de l'intensité des faibles revenus. La diminution des prestations de transferts s'est accompagnée d'un élargissement de l'écart des faibles revenus dans certaines provinces, particulièrement l'Alberta. Les données les plus récentes disponibles au moment de la rédaction étaient pour 1999. La forte croissance économique de 2000 aura probablement réduit l'intensité, mais il faudra attendre pour voir si elle diminue en deçà du niveau du sommet cyclique de 1980.

Mots clés : faible revenu, pauvreté, transferts, croissance économique

Introduction

Tous les pays se tournent vers la croissance économique pour réduire les faibles revenus ou la pauvreté. Une augmentation de l'emploi et des revenus d'emploi associés à une expansion économique constituerait la façon la plus efficace de réduire les taux de faibles revenus. Cependant, pour que la croissance soit efficace, l'expansion doit générer une forte augmentation de l'emploi, les familles à faible revenu doivent recevoir leur part des revenus d'emploi et les salaires que touchent les familles au bas de l'échelle de la répartition des revenus doivent permettre de réduire efficacement les taux de faible revenu.

Le lien entre la croissance économique et la pauvreté a été un sujet de préoccupation, plus particulièrement aux États-Unis, au cours des 15 dernières années. Dans les années 1980, les auteurs de documents de recherche se sont demandés si l'association entre la croissance économique et la pauvreté ne s'était pas érodée (p. ex., Hirsch, 1980; Thornton, Agnello et Link, 1978; Blank et Card, 1993). De façon générale, les auteurs ont constaté que l'association entre la croissance économique et le taux de réduction de la pauvreté s'était atténuée aux États-Unis. Blank et Card ont conclu que l'absence de réaction des taux de pauvreté à la croissance vigoureuse du PIB au cours des années 1980 aux États-Unis résultait d'une combinaison d'une croissance lente de la productivité et de l'augmentation de l'inégalité salariale qui a accompagné l'expansion des années 1980. Au Canada, Zyblock et Lin (1997) ont examiné l'association entre le taux d'emploi et les faibles revenus pour la période de 1973 à 1995 et ont conclu que même si la croissance économique a eu tendance à réduire les faibles revenus, cette relation s'était généralement affaiblie depuis 1980.

Le présent document est axé sur les années 1990. En comparaison avec les années 1980, la croissance économique a été lente au cours de la période de reprise de 1993 à 1997. Par conséquent, la croissance de l'emploi et des revenus d'emploi a été faible comparativement à celle des années 1980 (Picot et Heisz, 2000). On peut donc supposer que cette dernière et l'augmentation connexe des revenus d'emploi n'ont pas joué un rôle aussi important dans la réduction des faibles revenus au cours des années 1990 comparativement aux années 1980. Quoi qu'il en soit, le présent document porte sur la relation entre la croissance économique et les faibles revenus. Cette association au Canada au cours des années 1990 soulève bon nombre de préoccupations.

Au cours des années 1990, l'inégalité des revenus du travail des *familles* a augmenté considérablement (Wolfson et Murphy, 2000). Ce sont les caractéristiques des revenus des familles et non des particuliers qui influent sur les tendances des faibles revenus. D'autres changements sur le plan du travail peuvent également avoir influé sur la relation entre la croissance économique et les variations des faibles revenus. L'inégalité salariale a augmenté chez les hommes alors qu'elle est demeurée stable ou a diminué chez les femmes. Les revenus des femmes ont augmenté tandis que ceux des hommes ont diminué. De même, ceux des hommes plus jeunes ont chuté tandis que ceux des hommes plus âgés sont demeurés stables ou ont augmenté. Le taux d'emploi des travailleurs moins scolarisés a diminué comparativement à celui des travailleurs plus instruits, et, selon certaines indications, les revenus relatifs des travailleurs plus jeunes moins instruits auraient accusé une diminution (Bar-Or et coll. (1993), Picot et Heisz (2000)).

Dans ce contexte de croissance lente du PIB, des revenus et de l'emploi, le régime des transferts sociaux a également évolué. Le régime de l'assurance emploi a fait l'objet d'une révision d'envergure au cours des années 1990 (Lin, 1998). Sargent (1998) a construit un indice de dissuasion à l'assurance emploi pour le Canada et a montré que l'absence d'incitatif au travail incorporé dans le régime de l'assurance emploi a diminué pendant les années 1990. La plupart des provinces ont réduit les prestations d'aide sociale entre 1989 et 1999 (Conseil national du bien-être social, 2000). En revanche, le régime de la prestation fiscale pour enfants a été élargi. Ainsi, au-delà de la croissance économique et des effets sur l'emploi, le changement *structurel* apporté aux transferts sociaux touchés par les Canadiens et les Canadiennes, peut également avoir contribué aux tendances des faibles revenus pendant les années 1990.

Le présent document aborde quatre questions. En premier lieu, les faibles revenus étaient-ils plus élevés dans les années 1990 que dans les années 1980? En deuxième lieu, nous demandons quel rôle les variations des revenus d'emploi ont-elles joué dans l'intensification de la faiblesse des revenus? En troisième lieu, quel a été l'effet « direct » des changements apportés aux transferts sociaux (sans tenir compte des effets « indirects » associés aux réactions comportementales vis-à-vis des changements apportés au régime des transferts et aux effets, peut-être réduit, de dissuasion au travail) sur l'intensification des faibles revenus? En dernier lieu, nous demandons si l'association entre la croissance économique (telle qu'elle est mesurée par le changement du PIB ou du chômage) et les faibles revenus a changé au cours des années 1990. La croissance économique constituerait-elle un outil de réduction des faibles revenus moins efficace?

Mesurer les faibles revenus

Pour cette analyse, nous utilisons le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada calculé après les impôts et les transferts. Les SFR utilisés ici ont été établis en 1992 et ont été maintenus (en termes réels, le revenu est corrigé par l'indice des prix à la consommation) à ce niveau pendant toute la période (1980 à 1999). Par conséquent, cette analyse utilise une variable fixe du seuil de faible revenu fixe plutôt qu'une qui fluctue. Bien que les SFR soient rajustés en fonction de la taille de la famille et de la région urbaine, ils ne sont pas disponibles au niveau des provinces. Le SFR national (selon la taille de la famille et la taille de la région urbaine) s'applique à toutes les provinces et régions. À titre d'exemple, le même SFR est appliqué aux familles de quatre personnes vivant dans les grandes régions urbaines de l'Ontario et du Québec (p. ex., Montréal et Toronto). Toutefois, il peut exister entre ces villes des différences sur le plan du coût de la vie dont le seuil de faible revenu ne tient pas compte. Cela pourrait introduire un biais dans toute comparaison des *niveaux* de faible revenu entre les provinces. Par conséquent, nous ne nous attachons pas au *niveau* relatif des faibles revenus entre les provinces. Nous nous préoccupons plutôt de la *variation* des revenus et des transferts et de son effet sur la *variation* des faibles revenus *au sein* de chaque province. Pour analyser le changement au niveau provincial, nous ajustons à la baisse le revenu familial en fonction du niveau provincial de l'Indice des prix à la consommation de façon à ce que la variation des faibles revenus reflète précisément la variation des prix à la consommation pour une province particulière.

Les revenus des familles sont calculés en fonction de la famille économique, mais les calculs utilisés pour le taux de faible revenu reflètent le nombre de personnes et non le nombre de familles en situation de faible revenu. Cela signifie que les familles sont pondérées en fonction

de la taille de la famille dans le calcul du taux de faible revenu de sorte que l'unité d'analyse est le particulier auquel est appliqué le revenu familial.

L'analyse est limitée aux familles dont le principal soutien économique est âgé de moins de 65 ans puisque nous nous préoccupons de la croissance économique et des effets de l'emploi. Les revenus d'emploi ne jouent pas un rôle important dans la détermination de la faiblesse du revenu chez les personnes âgées.

Nous calculons les estimations du taux et de l'écart de faible revenu en fonction des revenus du marché du travail (avant impôts et transferts) et en fonction du revenu disponible (après impôts et transferts). Le même SFR après impôts et transferts sert aux deux calculs. Les revenus du marché du travail comprennent les salaires et traitements, les revenus d'un travail indépendant, les revenus de placements, les revenus de régimes de retraite privés (y compris ceux de la fonction publique) et les autres revenus du marché du travail. Les transferts sociaux comprennent les prestations d'assurance emploi, de l'aide sociale, de la sécurité de vieillesse (SV) et des suppléments de revenu garantis (SRG), les allocations au conjoint, les prestations du Régime de pension du Canada (RPC) ou de la Régie des rentes du Québec (RRQ), les prestations fiscales pour enfants, les indemnités pour accident du travail, les crédits de Taxe sur les produits et les services (TPS) ou Taxe de vente harmonisée (TVH), les crédits d'impôt provinciaux et les autres transferts gouvernementaux. Chacun sait que les enquêtes sous-estiment les composantes du revenu associées aux transferts (p. ex., les prestations d'assurance emploi et d'aide sociale). Dans l'ensemble, l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) des années 1980 a permis de saisir de 75 % à 80 % des transferts gouvernementaux. Puisque nous nous préoccupons plus particulièrement des variations des transferts au fil du temps et de leur effet sur les faibles revenus, notre intérêt porte moins sur la mesure de la sous-estimation et davantage sur sa stabilité. La proportion des prestations de transferts saisit par l'EFC est demeurée assez constante tout au long des années 1980, soit entre 75 % et 80 %, et a augmenté jusqu'à l'intervalle 84 %-87 % au cours des années 1990 (évaluation interne de Statistique Canada). Ainsi, la diminution des prestations de transferts sera sous-estimée tout comme l'effet de la réduction des transferts sur l'augmentation du faible revenu entre les années 1980 et les années 1990.

Dans toutes les sections du présent document, sauf pour ce qui est de celles qui incorporent les résultats de régression, nous nous appuyons sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour les années 1980 à 1996 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour les années 1996 à 1999. L'EFC a été abandonnée et l'EDTR l'a remplacée. Bien que ces enquêtes produisent des estimations comparables aux niveaux agrégés, pour certaines régions et certains éléments du revenu, les estimations diffèrent d'une enquête à l'autre. Pour remédier à cette situation, nous ne nous sommes attardés qu'aux variations du faible revenu, et non au niveau du faible revenu. Nos estimations des variations proviennent toujours d'enquêtes semblables; nous avons utilisé l'EFC pour mesurer les variations entre 1980 et 1996, et l'EDTR, pour la période de 1996 à 1999. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la question à l'annexe B.

L'intensité des faibles revenus constitue une mesure du faible revenu qui renferme des renseignements sur le taux de faible revenu (la proportion de la population en deçà du seuil de faible revenu) et l'écart de faible revenu (la « profondeur » du faible revenu). Par écart de faible revenu, on entend la différence entre le seuil de faible revenu et le revenu familial moyen (chez

les familles à faible revenu) que l'on divise par le seuil de faible revenu. Par conséquent, l'écart représente la « profondeur » du faible revenu exprimée comme une proportion du seuil de faible revenu. Un écart de 0,32 signifie que le revenu familial moyen des familles à faible revenu était 32 % inférieur au seuil de faible revenu. Une augmentation de l'écart, disons un écart qui passe de 0,32 à 0,34, signifie une augmentation de la « profondeur » du faible revenu.

Portons notre attention sur les variations de l'intensité, au taux et à l'écart de faible revenu. La relation approximative entre ces trois mesures consiste simplement en ce qui suit :

$$\text{Variation en \% de l'intensité} = \text{variation en \% du taux} + \text{variation en \% de l'écart}$$

Une description algébrique de cette estimation se trouve à l'annexe A. Les variations d'intensité des faibles revenus consistent simplement en la somme des variations du taux et de l'écart. De façon générale, nous consignons les trois mesures : intensité, taux et écart. Dans toutes les sections du présent document, à l'exception des sections qui incorporent les résultats de régression, les calculs des variations de l'intensité, du taux et de l'écart de faible revenu, ainsi que l'effet des revenus et des transferts sur les variations sont effectués au moyen des variations des logarithmes naturels. Pour faciliter la présentation, il en sera question dans le présent texte comme d'un changement de pourcentage. Par conséquent, d'une année à l'autre, les variations, disons, du taux de faible revenu sont les suivantes :

$$\ln \left(\frac{\text{taux (t2)}}{\text{taux (t1)}} \right), \text{ que l'on appellera}$$

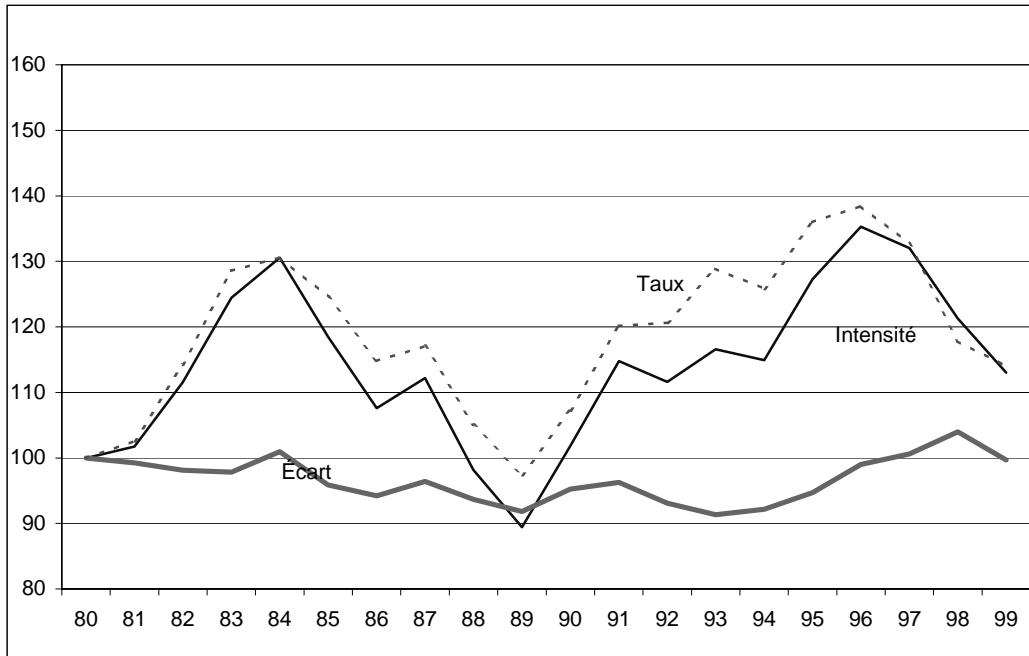
variation en pourcentage dans le but de faciliter la présentation (il s'agit d'une approximation de la variation en pourcentage si celle-ci est faible).

Intensité des faibles revenus au sein des personnes âgées de moins de 65 ans

Le diagramme 1 montre l'intensité, le taux et l'écart des faibles revenus en fonction du revenu disponible pour le Canada de 1980 à 1999, dernière année pour laquelle nous avons des données. L'analyse portera sur le Canada. Toutefois, certaines des variations les plus importantes en ce qui a trait au faible revenu ont eu lieu dans les provinces, en particulier en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique (tableau 2). Par souci de concision, il ne sera question ici que du Canada. Nous mentionnerons toutefois les chiffres qui s'appliquent aux provinces si les différences sont importantes. Puisque nous nous intéressons principalement aux *variations au fil du temps* de l'intensité des faibles revenus, nous avons décidé d'indexer la mesure d'intensité¹.

¹ Comme il en a été question précédemment, bien nous ayons des mesures fiables de la variation des prix à la consommation au sein des provinces, nous ne disposons pas de mesures fiables des écarts entre les provinces pour ce qui est des prix à la consommation et du coût de la vie à un moment quelconque. Par conséquent, nous pouvons, de façon fiable, ajuster les revenus en termes constants dans une province pour calculer une mesure d'intensité des faibles revenus comparables entre les provinces au fil du temps. Toutefois, nous sommes réticents à supposer que nous disposons de mesures comparables de l'intensité des faibles revenus entre les provinces puisque nous appliquons le SFR national et que nous ne pouvons pas, de façon fiable, rajuster les écarts dans le coût de la vie entre les provinces à tout moment donné. C'est pourquoi nous nous attachons aux changements au fil du temps au sein des provinces. Les valeurs absolues d'intensité des faibles revenus figurent dans le tableau A-2 en annexe.

Diagramme 1 : Intensité, taux et écart de faible revenu, Canada, 1980-1999, Selon le revenu disponible (après impôts/transferts) (1980=100)



Il n'est pas étonnant que l'intensité des faibles revenus qui incorporent les variations du taux et de l'écart de faible revenu soit de nature très cyclique. L'intensité des faibles revenus était plus élevée au cours des années 1990 qu'au cours des années 1980. Comparativement aux années 1980, elle a augmenté pendant une période plus longue après la récession, s'est intensifiée pendant une bonne partie de la reprise, et l'augmentation a été de plus grande envergure. Pendant les années 1990, l'intensité des faibles revenus a augmenté de 53 % au cours de la période de huit ans qui a suivi le sommet cyclique de 1989², atteignant un sommet à 0,089 en 1997. Par contraste, elle n'a augmenté que de 29 % au cours de la période de trois ans qui a suivi le sommet cyclique de 1981³, atteignant 0,085 en 1984. Même si la croissance du PIB était positive au cours de la période de 1993 à 1997 (moyenne annuelle de 3,4 %) et que le chômage a chuté, passant de 11,2 % à 9,2 % (tableau 1), l'intensité des faibles revenus a maintenu sa courbe ascendante. Aucune diminution marquée de l'intensité n'a été observée avant 1998.

Pour examiner les variations entre les années 1980 et les années 1990, nous comparerons 1996 à 1986, et 1999 à 1989. Les récessions ont pris fin en 1982 et en 1992 (Cross, 1998). Les deux années 1986 et 1996, quatre ans après le début de la reprise, ont enregistré des taux de chômage de 9,6 % et 9,7 % respectivement; les années 1989 et 1999, sept ans après le début de la reprise, avaient des taux de chômage de 7,5 % et 7,6 %. À ces points comparables du cycle économique, l'intensité des faibles revenus était plus élevée au cours des années 1990 qu'au cours des années 1980. En 1996, l'intensité des faibles revenus était 26 % plus élevée qu'en 1986.

² Au moment où le chômage a atteint un minimum cyclique de 7,5 %.

³ Au moment où le chômage a atteint un minimum cyclique de 7,6 %, soit, à peu de chose près, la valeur minimale cyclique de 1989.

L'intensité était également plus élevée sept ans après le début de la reprise; en 1999, elle était 29 % plus élevée qu'en 1989 (tableau 2).

Tableau 1 : Intensité des faibles revenus*, taux de chômage, croissance du PIB, Canada, 1978-1999			
	Intensité des faibles revenus*	Taux de chômage	Croissance du PIB
1978	S.O.	8,4	4,1
1979	S.O.	7,5	4,2
1980	0,065	7,5	1,4
1981	0,066	7,6	3,0
1982	0,072	11	-2,8
1983	0,081	11,9	2,7
1984	0,085	11,3	5,8
1985	0,077	10,5	4,7
1986	0,070	9,6	2,4
1987	0,073	8,9	4,2
1988	0,064	7,8	4,9
1989	0,058	7,5	2,6
1990	0,066	8,1	0,2
1991	0,074	10,4	-2,1
1992	0,072	11,3	0,9
1993	0,076	11,2	2,4
1994	0,074	10,4	4,7
1995	0,082	9,5	2,8
1996	0,088	9,7	1,6
1997	0,089	9,2	4,3
1998	0,081	8,3	3,9
1999	0,075	7,6	5,1
2000	S.O.	6,8	4,4

* Population <65. Données de l'EFC de 1980 à 1995, données de l'EDTR par la

Tableau 2 : Variations en pourcentage de l'intensité des faibles revenus entre les années 1980 et 1990		
	Variations en pourcentage	
	1996 comparativement à 1986*	1999 comparativement à 1989**
Canada	26 %	29 %
Maritimes	7 %	30 %
Québec	33 %	41 %
Ontario	36 %	39 %
Man./Sask.	9 %	-4 %
Alb.	25 %	6 %
C.-B.	37 %	46 %
* Selon les données de l'EFC seulement.		
** Données de l'EFC pour 1989, données de l'EDTR pour 1999.		
Ces variations en pourcentage diffèrent de celles du tableau 3 pour deux raisons : 1) les calculs dans les variations en pourcentage sont utilisés ici tandis que le tableau 3 montre la variation du logarithme naturel de l'intensité et 2) le tableau 3 utilise des séries de données cohérentes tandis qu'en l'occurrence, les données de l'EFC sont utilisées pour 1988 et celles de l'EDTR pour 1999.		

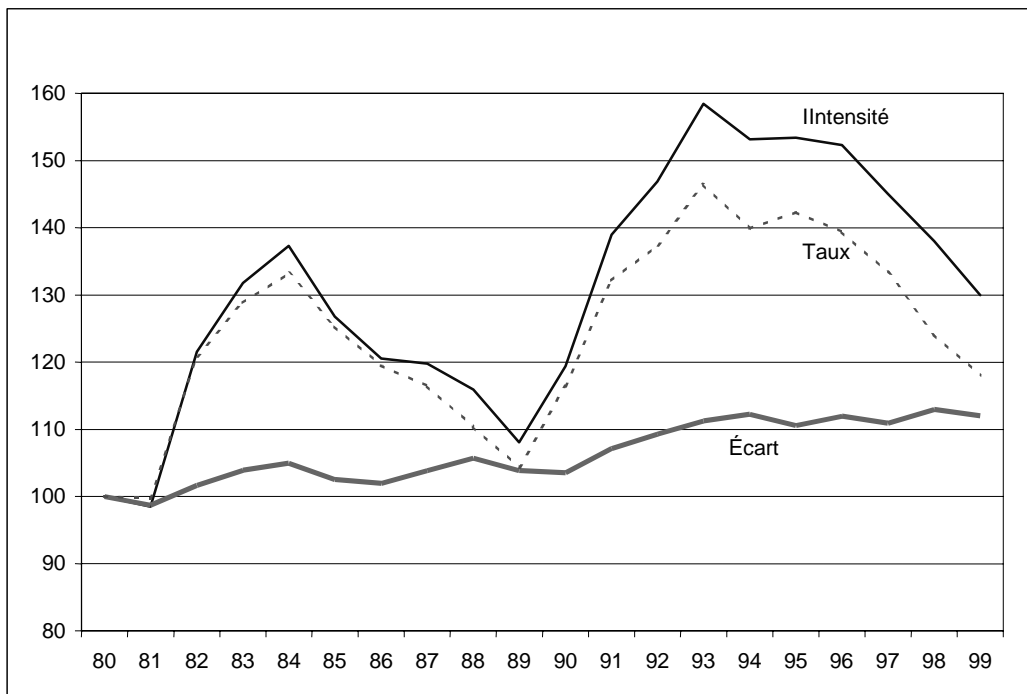
Les données relatives au faible revenu ne sont malheureusement pas disponibles pour 2000. Comme le montre le tableau 1, la croissance économique a été très vigoureuse au cours de cette année. Le taux de chômage a chuté, passant de 7,6 % en 1999 à 6,8 % en 2000. L'intensité des faibles revenus aurait certainement diminué. Toutefois, on ne sait pas si elle était revenue aux niveaux observés au cours du sommet cyclique de la fin des années 1980. Les diminutions de l'intensité des faibles revenus peuvent être considérables à la fin d'un cycle économique. Au cours de la période de très forte croissance économique, la dernière année du cycle des années 1980 (1989), l'intensité des faibles revenus a chuté de 10 % à l'échelle nationale. Toutefois, pour revenir au niveau de 1989, il aurait fallu que l'intensité des faibles revenus en 2000 accuse une diminution de 29 %⁴. Et même s'il en avait été ainsi, mentionnons que presque tout au long des années 1990, l'intensité des faibles revenus est restée au-dessus des niveaux observés durant le cycle des années 1980.

En résumé, au milieu et à la fin des années 1990, dans presque toutes les régions, l'intensité des faibles revenus était plus élevée qu'au cours de périodes comparables lors des années 1980. Comme l'a montré Osberg (2000), le niveau des faibles revenus des provinces canadiennes au cours des années 1990 ressemblait de plus en plus à celui des États-Unis. Pour mieux comprendre les causes sous-jacentes de cette augmentation générale de cette intensité au cours des années 1990, nous devons nous poser les questions suivantes :

⁴ Les diminutions du chômage (et les augmentations de l'emploi) peuvent n'avoir un effet positif sur les groupes à faible revenu que très tard au cours du cycle économique. Lorsque la demande de main-d'œuvre commence à augmenter pendant la reprise, les employeurs peuvent se tourner tout d'abord vers les travailleurs plus spécialisés (et mieux rémunérés). Lorsque le marché du travail se resserre, la main-d'œuvre disponible devient plus rare, tandis que le taux de chômage diminue, et les travailleurs moins spécialisés peuvent trouver de l'emploi. Par conséquent, bon nombre de travailleurs (et de familles) à faible revenu peuvent ne constater les avantages de la reprise que très tard au cours d'un cycle économique.

- (1) L'augmentation de l'intensité des faibles revenus était-elle principalement attribuable aux hausses du taux ou de l'écart de faible revenu au cours des années 1990. L'intensité a-t-elle augmenté parce que plus de personnes touchaient de faibles revenus dans les années 1990 comparativement aux années 1980 ou parce que les familles à faible revenu étaient plus défavorisées que leurs homologues des années 1980?
- (2) L'intensification de la faiblesse des revenus des années 1990 était-elle associée aux diminutions des paiements de transfert reçus par les familles à risque de faible revenu ou à une croissance plus lente des revenus d'emploi chez les salariés à faible revenu?
- (3) La relation entre la croissance économique et l'intensité des faibles revenus a-t-elle changé entre les années 1980 et 1990? La croissance plus faible des revenus chez les familles à faible revenu dans les années 1990 était-elle attribuable à une croissance économique plus lente (ou à une reprise plus faible), ou au fait que, pour tout niveau de croissance économique, les revenus d'emploi au niveau inférieur du marché du travail étaient moins sensibles que ceux des années 1980.

Diagramme 2 : Intensité, taux et écart de faible revenu, Canada, 1980-1999, pour les personnes âgées de moins de 65 ans en fonction des revenus du marché du travail* (1980=100)



* Le même SFR après impôts et transferts est appliqué aux revenus du marché du travail et au revenu disponible.

Les personnes à faible revenu sont-elles plus nombreuses ou sont-elles plus défavorisée?

La variation de l'intensité des faibles revenus correspond à la variation du taux plus la variation de l'écart, comme nous l'avons signalé précédemment. Les mesures du taux, de l'écart et de l'intensité fondées sur le revenu disponible (après impôts et transferts) figurent dans le diagramme 1 pour le Canada. Le taux montre une variation cyclique plus grande que l'écart. Au cours d'un cycle économique, les changements des conditions économiques influent sur le nombre de personnes à faible revenu beaucoup plus que sur leur bien-être. Cela reste vrai, peu importe que l'écart soit mesuré en utilisant uniquement les revenus du marché du travail (avant que les transferts produisent un effet sur le bien-être moyen des familles à faible revenu) comme le montre le diagramme 2, ou après les impôts et transferts (diagramme 1).

Toutefois, le même modèle ne s'applique pas nécessairement aux variations structurelles (c.-à-d. à long terme) qui excluent la variation cyclique. Le taux et l'écart jouent tous deux un rôle important au moment de l'évaluation de la variation entre des années qui occupent approximativement la même position dans le cycle économique, comme entre 1989 et 1999.

Variations du taux de faible revenu

Le taux de faible revenu chez les personnes âgées de moins de 65 ans a atteint un sommet pendant le cycle des années 1980 à 13,3 % en 1984, et au cours du cycle des années 1990 à 14,1 %⁵ en 1996 (tableau A-2 en annexe). Le taux de faible revenu a continué de croître pendant la reprise de 1993 à 1996 (de 13,1 % à 14,1 %) en dépit de la diminution du chômage. Comme nous le montrerons plus loin, cette augmentation était associée au fait que les revenus d'emploi n'augmentaient que très lentement, tandis que les transferts diminuaient. Le sommet du taux de faible revenu au cours des années 1990 a considérablement varié selon les régions mais, dans presque tous les cas, le taux de faible revenu a augmenté pendant une bonne partie de l'expansion⁶, contrairement à la tendance observée au cours de la récession des années 1980.

En 1999, la proportion de la population à faible revenu avait chuté, mais demeurait supérieure aux valeurs de 1989 dans toutes les provinces à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan. Pour faciliter la présentation, toutes les variations d'intensité, de taux, d'écarts et autres sont exprimées dans le texte en pourcentage de variations. Il s'agit toujours, en réalité, de la variation de logarithmes naturels tels qu'ils figurent dans les tableaux. Selon cette méthode, le taux de faible revenu a augmenté de 16 % au Canada entre 1989 et 1999.

⁵ D'après les données de l'EFC qui fournissent des résultats comparables à ceux des années 1980. Selon l'EDTR, le taux s'établissait à 14,7 % en 1996.

⁶ Le sommet a été observé dans les Maritimes (en 1997), au Québec (en 1997), en Ontario (1996), au Manitoba (en 1997), en Saskatchewan (en 1995), en Alberta (en 1995) et en Colombie-Britannique (en 1996.)

Table 3 : Variation en pourcentage des faibles revenus, Canada et provinces, revenu disponible, population de moins de 65 ans

		1981 à 1989	1989 à 1993	1993 à 1996	1996 à 1999	1989 à 1999	1981 à 1999
Canada	Intensité	-0,13	0,26	0,15	-0,18	0,24	0,11
	Taux	-0,05	0,28	0,07	-0,19	0,16	0,11
	Écart	-0,08	-0,01	0,08	0,01	0,08	0,00
Maritimes	Intensité	-0,33	0,14	0,11	-0,08	0,17	-0,15
	Taux	-0,28	0,16	0,08	-0,08	0,15	-0,13
	Écart	-0,06	-0,02	0,04	0,01	0,03	-0,03
Québec	Intensité	-0,20	0,37	0,07	-0,20	0,23	0,04
	Taux	-0,15	0,37	0,02	-0,21	0,18	0,03
	Écart	-0,05	0,01	0,05	-0,01	0,05	0,01
Ontario	Intensité	-0,18	0,33	0,24	-0,21	0,36	0,19
	Taux	-0,01	0,32	0,13	-0,25	0,21	0,20
	Écart	-0,17	0,02	0,11	0,03	0,16	-0,01
Man/Sask	Intensité	-0,05	0,09	-0,02	-0,23	-0,16	-0,21
	Taux	0,03	0,12	0,01	-0,18	-0,06	-0,03
	Écart	-0,08	-0,02	-0,03	-0,06	-0,11	-0,19
Alberta	Intensité	0,24	0,05	0,13	-0,06	0,12	0,36
	Taux	0,34	0,19	0,03	-0,16	0,06	0,39
	Écart	-0,09	-0,13	0,10	0,10	0,07	-0,02
C.-B.	Intensité	-0,13	0,34	0,12	-0,14	0,31	0,18
	Taux	-0,02	0,30	0,05	-0,11	0,24	0,22
	Écart	-0,11	0,05	0,07	-0,04	0,07	-0,04

Nota: La variation entre 1986 à 1999 correspond à la somme de la variation des périodes 1989 à 1993, 1993 à 1996 et 1996 à 1999. Pour plus de précisions, consultez la section « Surmonter le biais potentiel ». La variation au cours des périodes 1989 à 1993 et 1993 à 1996 repose sur les données de l'EFC et sur les données de l'EDTR, pour la période 1996 à 1999.

Variations de l'écart de faible revenu

Au cours du cycle des années 1980, l'écart de faible revenu moyen chez les membres des familles non âgées à faible revenu a chuté, passant de 33 % environ à 30 % (tableau A-2 en annexe). En bref, les personnes dans ces familles s'en tiraient un peu mieux en 1989 qu'en 1981 (diagramme 1). Comme nous le verrons, cette diminution était exclusivement associée à des augmentations de paiements de transferts, puisque les réductions des revenus du marché du travail tendaient à élargir l'écart au cours de cette période. Les changements dans les paiements de transferts qui ciblent souvent les personnes bien en deçà du seuil de faible revenu peuvent voir un impact important sur l'écart de faible revenu, souvent beaucoup plus que sur le taux de faible revenu.

Les tendances des années 1990 contrastent avec celles des années 1980. La « profondeur » de faible revenu s'est élevée alors que l'écart a augmenté, passant de 30,8 % en 1988 à 33,6 % en 1998, en dépit de l'expansion économique. Les gains des années 1980 ont été perdus au cours des années 1990. L'écart s'est élargi entre 1989 et 1999, passant de 30,2 % à 32,2 %. Pour prévoir les résultats ultérieurs, nous verrons que cette augmentation de l'écart était associée aux diminutions des revenus sur le marché du travail, à l'exception de l'Alberta où les paiements de transferts ont chuté plus rapidement que les revenus ont augmenté, ce qui a entraîné un élargissement important de l'écart.

La contribution du taux et de l'écart aux variations de l'intensité des faibles revenus

Au Canada, l'intensité a diminué de 13 % au cours du cycle 1981 à 1989, entraînée à la fois par les diminutions du taux (chute de 5 %) et de l'écart (8 %) (tableau 3). Au cours de la période de 1988 à 1999, la hausse de l'intensité des faibles revenus (24 %) résultait des augmentations à la fois du taux (16 %) et de l'écart (8 %). Comme nous l'avons signalé précédemment, l'augmentation de l'écart était concentrée dans la dernière partie de la décennie. Dans l'ensemble du Canada, il y avait plus de personnes à faible revenu, et celles-ci étaient en moins bonne situation financière, à tout le moins jusqu'en 1999.

Effet des variations des revenus d'emploi sur l'intensité des faibles revenus

Les années 1980 et 1990 ont été les témoins d'un marché du travail très turbulent, caractérisé par une instabilité des revenus chez les Canadiens et les Canadiennes à faible revenu. L'inégalité salariale a augmenté considérablement au cours des années 1980 (Beach et Slotsve, 1996; Morissette, Myles et Picot, 1994; Wolfson et Murphy, 2000), et les travailleurs au bas de la répartition des revenus ont vu leur salaire réel chuter. Le mouvement à la hausse de l'inégalité des revenus des particuliers a pris fin au cours des années 1990 (bien que l'inégalité ait continué d'augmenter pour les hommes), mais elle peut avoir augmenté à la fin des années 1990. Toutefois, l'inégalité des revenus familiaux n'a pas cessé de croître dans les années 1990 (OCDE, 1998; Picot, 1998; Wolfson et Murphy, 2000). La faiblesse de la reprise économique jusqu'en 1997 n'a pas amélioré sensiblement l'emploi et les salaires des travailleurs canadiens avant la fin de la décennie (Picot et Heisz, 2000). Ces tendances ont généralement eu un effet négatif sur les faibles revenus au Canada. La méthode utilisée pour saisir l'effet des revenus du

marché du travail sur les faibles revenus est très simple. Nous calculons simplement la variation de l'intensité des faibles revenus, le taux et l'écart étant fondés uniquement sur les revenus du marché du travail. Ce qui reflète l'effet de la variation des revenus du marché du travail sur l'intensité des faibles revenus⁷.

Les revenus d'emploi des familles à faible revenu ont chuté tant dans les années 1980 que dans les années 1990. Ils ont accusé en moyenne un recul de 750 \$ entre 1981 et 1989 et de 890 \$ entre 1989 et 1999 (tableau 4). Une diminution pendant la récession est prévisible, mais même entre 1996 et 1999, alors que la croissance économique était vigoureuse (3,7 % de croissance annuelle moyenne du PIB) et que le chômage était passé de 9,7 % à 7,6 %, les revenus d'emploi des familles à faible revenu ont régressé. De plus, les prestations des transferts ont diminué pendant cette période et n'ont pas compensé les pertes⁸ de revenus, de sorte qu'il ne semble pas vraisemblable que la disponibilité de prestations de transferts accrues constitue une explication plausible de la diminution des revenus.

Lorsque nous examinons l'effet sur l'intensité des faibles revenus, nous constatons qu'au cours des années 1980 (1981 à 1989) la diminution des revenus tendait à faire augmenter à la fois le taux et l'écart (tableau 5), ce qui s'est soldé par une augmentation de l'intensité des faibles revenus de 9 % (selon les revenus du marché du travail). Les effets négatifs des revenus d'emploi étaient également considérables au cours des années 1990. Entre 1989 et 1999, l'intensité des faibles revenus (d'après les revenus du marché du travail) a augmenté de 19 %, de nouveau à cause de l'impact négatif sur le taux et l'écart. En 1999, après sept années de reprise, l'intensité des faibles revenus fondée sur le marché du travail était presque aussi élevée qu'au sommet de la récession des années 1980 (diagramme 2).

⁷ Les revenus du marché du travail peuvent varier en raison de l'interaction des forces de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, ainsi que des modifications dans les caractéristiques « institutionnelles » du marché du travail, y compris les changements au système de transferts sociaux. Nous n'avons pas tenté ici d'établir de distinctions entre les effets réciproques de ces facteurs.

⁸ Il est concevable que certaines des variations des revenus du marché du travail et des transferts chez les familles à faible revenu soient attribuables aux changements dans le type de familles à faible revenu. Par exemple, si une portion accrue des personnes à faible revenu appartenaient à des familles monoparentales, les transferts augmenteraient vraisemblablement et les revenus subiraient une réduction globale. Quand nous comparons la composition des familles de 1989 à 1999, nous voyons toutefois très peu de changements. En 1989, 26 % des personnes à faible revenu vivaient dans des familles monoparentales, comparativement à 23 % en 1999. Il y avait une proportion légèrement accrue de nouveaux arrivants (dans les 10 dernières années), 10 % en 1989 et 11 % en 1999. Cela aurait tendance à réduire de façon marginale les revenus, vu que les nouveaux arrivants réussissent moins bien sur le marché du travail que les autres. Toutefois, d'autres transitions en matière de composition, en particulier le vieillissement de la population à faible revenu (11 % de la population était des personnes âgées de 45 à 54 ans en 1989, comparativement à 18 %, en 1999) feraient sans doute plus que compenser cette situation. Par conséquent, nous n'observons aucune transition importante en matière de composition qui aurait tendance à sous-estimer les revenus des familles à faible revenu en 1999 comparativement à 1989.

Tableau 4 : Revenus du marché du travail et transferts moyens, familles à faible revenu, familles dont le chef à moins de 65 ans, en dollars constant de 1996, Canada.

	Revenus du marché	Total des transferts	Aide sociale	Prestations d'a.-c./a.-e.	Autres prestations	Impôts	Revenu disponible
1981	6 843 \$	4 364 \$	2 166 \$	720 \$	1 478 \$	340 \$	10 867 \$
1989	6 094 \$	5 343 \$	2 780 \$	694 \$	1 869 \$	466 \$	10 971 \$
Écart (\$)	-749	979	613	-26	391	126	103
% de variation	-11	22	28	-4	26	37	1
1989	6 094 \$	5 343 \$	2 780 \$	694 \$	1 869 \$	466 \$	10 971 \$
1993	5 317 \$	6 255 \$	3 619 \$	787 \$	1 850 \$	366 \$	11 206 \$
Écart (\$)	-777	912	839	93	-19	-100	235
% de variation	-13	17	30	13	-1	-21	2
1993	5 317 \$	6 255 \$	3 619 \$	787 \$	1 850 \$	366 \$	11 206 \$
1996	5 427 \$	5 820 \$	3 352 \$	558 \$	1 910 \$	385 \$	10 862 \$
Écart (\$)	111	-435	-266	-229	60	19	-344
% de variation	2	-7	-7	-29	3	5	-3
1996*	5 398 \$	5 803 \$	3 387 \$	546 \$	1 870 \$	378 \$	10 824 \$
1999*	5 177 \$	5 532 \$	2 864 \$	361 \$	2 306 \$	336 \$	10 373 \$
Écart (\$)	-221	-271	-523	-185	436	-42	-451
% de variation	-4	-5	-15	-34	23	-11	-4
1989 à 1999							
Écart (\$)**	-887	206	50	-321	477	-123	-560

* Selon les données de l'EDTR. Toutes les autres périodes reposent sur l'EFC.

** La somme des écarts entre 1988 et 1993, 1993 et 1996, et 1996 et 1999.

Tableau 5 : Variation en pourcentage des faibles revenus, Canada et les provinces, revenus du marché du travail, population âgée de moins de 65 ans

		1981 à 1989	1989 à 1993	1993 à 1996	1996 à 1999	1989 à 1999	1981 à 1999
Canada	Intensité	0,09	0,38	-0,04	-0,16	0,19	0,28
	Taux	0,04	0,34	-0,05	-0,17	0,12	0,17
	Écart	0,05	0,07	0,01	0,00	0,07	0,12
Maritimes	Intensité	-0,06	0,22	0,00	-0,07	0,14	0,08
	Taux	-0,09	0,18	-0,04	-0,11	0,03	-0,07
	Écart	0,02	0,05	0,04	0,03	0,12	0,14
Québec	Intensité	0,04	0,34	-0,02	-0,13	0,20	0,23
	Taux	-0,04	0,36	-0,06	-0,13	0,16	0,13
	Écart	0,08	0,01	0,04	-0,01	0,05	0,12
Ontario	Intensité	0,09	0,64	-0,07	-0,24	0,33	0,41
	Taux	0,05	0,49	-0,05	-0,26	0,19	0,24
	Écart	0,04	0,18	-0,03	0,00	0,15	0,18
Man/Sask	Intensité	0,21	0,16	-0,11	-0,22	-0,17	0,04
	Taux	0,15	0,11	-0,09	-0,21	-0,18	-0,03
	Écart	0,07	0,06	-0,03	-0,04	-0,01	0,07
Alberta	Intensité	0,53	0,15	-0,17	-0,08	-0,10	0,43
	Taux	0,40	0,21	-0,06	-0,16	-0,01	0,39
	Écart	0,15	-0,05	-0,12	0,08	-0,09	0,05
C.-B.	Intensité	0,11	0,34	0,07	-0,05	0,36	0,47
	Taux	0,14	0,34	-0,01	-0,03	0,31	0,45
	Écart	-0,02	0,01	0,09	-0,03	0,07	0,05

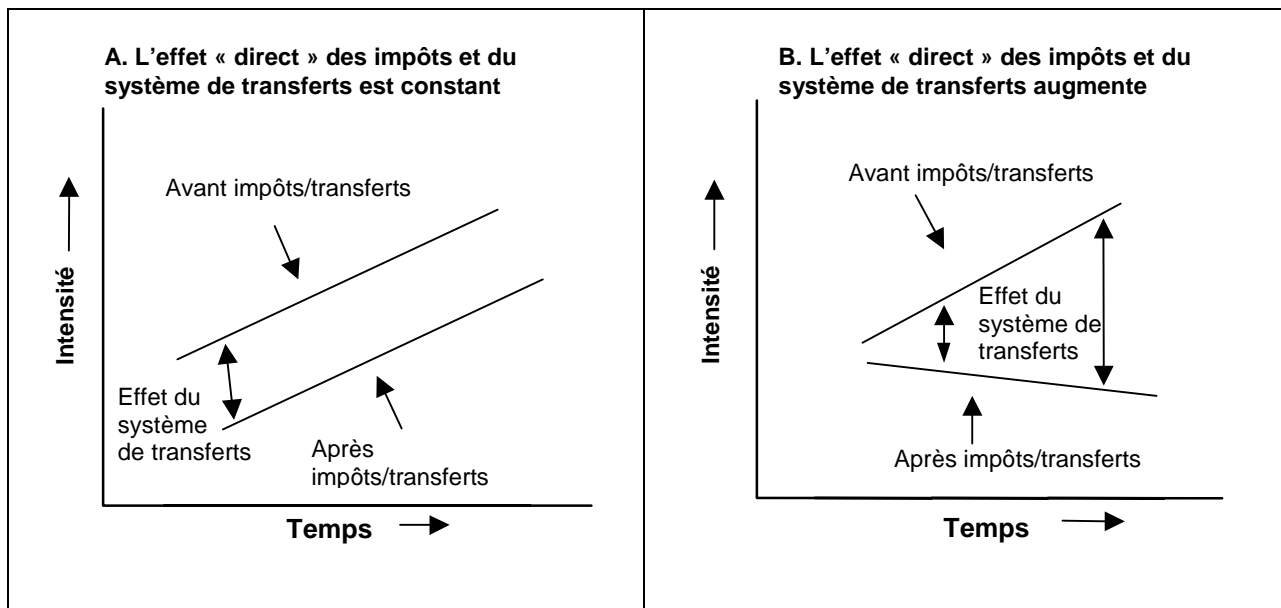
Ce tableau est surtout valable pour le centre et l'est du Canada. L'impact négatif des revenus du marché du travail sur les faibles revenus était très concentré dans les provinces situées entre Terre-Neuve et l'Ontario, qui ont connu la récession la plus grave (1990 à 1992). À titre d'exemple, mentionnons que l'intensité des faibles revenus du marché du travail en Ontario a augmenté de 33 % entre 1989 et 1999. Des tendances semblables mais moins prononcées ont été observées dans les provinces des Maritimes et au Québec. Les provinces du Manitoba et de l'Alberta, en revanche, ont enregistré une augmentation relativement faible de l'intensité des faibles revenus du marché du travail au cours de la récession et de la période allant de 1988 à 1999. La situation de la Colombie-Britannique ressemble davantage à celle des provinces de l'Est, puisque les revenus du marché du travail à la baisse ont entraîné une augmentation de 36 % de l'intensité des faibles revenus au cours des années 1990.

Effet « direct » des variations des paiements de transferts sur l'intensité, le taux et l'écart de faible revenu

La méthode utilisée normalement pour déterminer l'effet « direct » des changements dans les transferts sur les faibles revenus consiste tout d'abord à calculer le taux de faible revenu en fonction des revenus du marché du travail. Les transferts et les impôts sont ensuite ajoutés aux revenus pour établir un revenu disponible. Le faible revenu est calculé en fonction de ce dernier. La différence entre l'intensité des faibles revenus calculée avant et après les impôts et les transferts correspond approximativement à l'effet direct du système des transferts (Blank et Hanratty, 1993; McFate, Smeeding et Rainwater, 1995). Cette différence est désignée effet direct parce qu'il existe des effets indirects que cette méthode « comptable » ne prend pas en compte. Par exemple, les compressions dans le régime de l'assurance emploi et de l'aide sociale au cours des années 1990 auraient pu atténuer l'effet de l'absence d'incitatif au travail et augmenter les revenus d'emploi. Cette méthode ne tient pas compte d'une telle réaction comportementale (voir Kim, 2000, pour une critique de cette méthodologie).

Nous illustrerons la méthode au moyen d'un exemple. Entre 1981 et 1989, les variations des revenus du marché du travail ont fait augmenter l'intensité des faibles revenus de 9 % (telle qu'elle est mesurée par la variation de l'intensité entre 1981 et 1989, tableau 5). Il s'agit simplement de la variation de l'intensité des faibles revenus au cours de la période, en fonction, uniquement des revenus du marché du travail. Si la *variation* des paiements de transferts et des impôts entre 1981 et 1989 n'avait eu aucun effet compensateur accru, l'intensité des faibles revenus *après* les impôts et les transferts aurait également augmenté du même montant (9 %) qu'*avant* les impôts et les transferts. L'effet des impôts et des transferts serait le même en 1981 et en 1989, et la variation des transferts n'aurait eu aucun effet sur la *variation* des faibles revenus. Cette situation est représentée graphiquement dans le diagramme 3, figure A⁹.

Diagramme 3 : Intensité des faibles revenus hypothétique



⁹ On peut utiliser la variation du « niveau » ou du « taux de croissance » comme indicateur de la variation de l'« effet » des transferts/impôts. Pour faciliter la présentation, nous affichons la méthode des « niveaux » (diagramme 4). Nous appliquons la méthode du « taux de croissance » dans nos calculs puisqu'elle est cohérente avec la pratique habituelle qui consiste à s'attacher à la réduction de pourcentage du faible revenu avant et après les transferts et, surtout, parce qu'elle permet les décompositions dont il est question dans le corps du texte.

Que s'est-il produit en réalité? Les variations de revenus ont fait augmenter l'intensité des faibles revenus de 9 % dans les années 1980. Cependant, l'intensité des faibles revenus *après* les impôts et les transferts a, de fait, chuté de 13 % (tableau 6), situation qui ressemble à l'exemple hypothétique de la figure B du diagramme 3. L'écart ((-13- (9) = -22 %)) reflète les variations des transferts et des impôts. Par conséquent, les variations des tendances des revenus tendaient à faire augmenter l'intensité de 9 %, et les effets directs des variations des impôts et des transferts tendaient à la faire diminuer de 22 %, le résultat final étant une diminution de 13 % de l'intensité des faibles revenus au cours du cycle des années 1980 (tableau 6).

La situation dans les années 1990 était quelque peu différente. Les variations des revenus du marché du travail au bas de la répartition des revenus ont fait augmenter l'intensité des faibles revenus de 19 % entre 1989 et 1999. Contrairement aux années 1980, les variations des transferts n'ont pas compensé la diminution des revenus, elles ont plutôt eu tendance à accroître marginalement l'intensité des faibles revenus (de 5 %), ce qui s'est soldé par une augmentation de l'intensité de 24 %.

Des variations régionales importantes ont toutefois été enregistrées.

- (1) En Alberta, les diminutions des transferts ont fait augmenter l'intensité des faibles revenus de 22 %, augmentation qui a été partiellement compensée par des revenus plus élevés (10 %) pour une variation nette de 12 %. Les variations des transferts ont surtout influé sur l'écart de faible revenu le faisant augmenter de 16 % au cours des années 1990 (1989-1999).
- (2) Dans les autres provinces, entre 1989 et 1999, les variations des prestations de transferts ont eu un effet « direct » minime sur l'augmentation de l'intensité des faibles revenus, sauf dans la mesure où elles n'ont pas compensé les effets négatifs des variations des revenus d'emploi comme c'était le cas au cours des années 1980.
- (3) Les transferts se sont comportés très différemment au cours des diverses parties du cycle, comme on pouvait s'y attendre. Au cours de la récession des années 1990, les transferts tendaient à atténuer la faiblesse des revenus (d'environ 14 % au Canada). Entre 1993 et 1996, toutefois, les transferts ont diminué plus rapidement que les revenus ont augmenté chez les familles à faible revenu, et ils ont eu pour effet de faire augmenter l'intensité des faibles revenus de 19 % au Canada et d'environ 30 % en Ontario et en Alberta au cours de cette période. C'est au cours de cette période que la tendance de l'intensité des faibles revenus (après impôts/transferts) s'est écartée de la tendance de la croissance économique, partiellement à cause de la diminution des paiements de transferts. On peut observer cet effet en comparant les diagrammes 1 et 2 où l'intensité des faibles revenus du travail atteint un sommet en 1993, mais où il continue d'augmenter après les impôts et les transferts jusqu'en 1996 ou 1997 (selon la source de données).

Tableau 6 : Effet « direct » des variations des revenus du marché du travail et des transferts sociaux sur l'intensité, le taux et l'écart de faible revenu

	Effet sur l'intensité des :			Effet sur le taux des :			Effet sur l'écart des :		
	△ Revenus du marché	△ Transferts	Variation totale	△ Revenus du marché	△ Transferts	Variation totale	△ Revenus du marché	△ Transferts	Variation totale
	Tendait à faire varier l'intensité de :			Tendait à faire varier le taux de :			Tendait à faire varier l'écart de :		
Canada									
1981 à 1989	9%	-22%	-13%	4%	-10%	-5%	5%	-13%	-8%
1989 à 1999	19%	5%	24%	12%	4%	16%	7%	1%	8%
Maritimes									
1981 à 1989	-6%	-26%	-33%	-9%	-18%	-28%	2%	-8%	-6%
1989 à 1999	14%	3%	17%	3%	12%	15%	12%	-9%	3%
Québec									
1981 à 1989	4%	-23%	-20%	-4%	-11%	-15%	8%	-12%	-5%
1989 à 1999	20%	3%	23%	16%	2%	18%	5%	1%	5%
Ontario									
1981 à 1989	9%	-26%	-18%	5%	-6%	-1%	4%	-21%	-17%
1989 à 1999	33%	4%	36%	19%	1%	21%	15%	2%	16%
Man/Sask									
1981 à 1989	21%	-27%	-5%	15%	-12%	3%	7%	-15%	-8%
1989 à 1999	-17%	1%	-16%	-18%	13%	-6%	-1%	-10%	-11%
Alberta									
1981 à 1989	53%	-29%	24%	40%	-7%	34%	15%	-23%	-9%
1989 à 1999	-10%	22%	12%	-1%	7%	6%	-9%	16%	7%
C. à B.									
1981 à 1989	11%	-24%	-13%	14%	-16%	-2%	-2%	-9%	-11%
1989 à 1999	36%	-5%	31%	31%	-7%	24%	7%	0%	7%

Nota: La variation exprimée à titre de pourcentage dans le tableau est mesurée par la variation des logarithmes naturels.

La variation entre 1988 et 1999 correspond à la somme des variations au cours des trois sous-à-périodes,

1988 à 1993 et 1993 à 1996 (selon les données de l'EFC) et 1996 à 1999 (selon les données de l'EDTR)

Lien entre la croissance économique et l'intensité des faibles revenus du marché du travail

La lente croissance économique des années 1990 et l'effet connexe sur les revenus d'emploi se sont traduits par d'importantes pressions à la hausse sur l'intensité des faibles revenus, comme nous l'avons mentionné précédemment, plus particulièrement dans les régions du centre et de l'est du Canada. C'est cette variation des revenus chez les familles plus pauvres que reflètent ces calculs.

Mais peut-on imputer uniquement à la lenteur de la croissance économique les variations de revenus observées chez les familles plus pauvres et l'effet résultant sur les faibles revenus? Il se pourrait bien que le lien entre la croissance économique et la diminution des faibles revenus (par l'entremise des gains) s'affaiblisse. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, c'est ce qui a été observé pour le Canada et les États-Unis au cours des années 1980 (comparativement aux années 1970). L'augmentation de l'inégalité des revenus familiaux pourrait constituer un mécanisme qui produit un tel affaiblissement (voir le diagramme 4).

Diagramme 4 : Inégalité des revenus du travail des familles (coefficient de Gini), 1980-1997



Source : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980-1997

Pour vérifier si c'est le cas, nous examinons les données sur les faibles revenus et la croissance économique à l'échelle provinciale. Pour mesurer la croissance économique, nous utilisons à la fois la variation en pourcentage du PIB par habitant et la variation du logarithme naturel du taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans. Dans la présente section, nous posons la question suivante : le lien entre la croissance économique et les statistiques sur les faibles revenus s'est-il affaibli au cours de la période d'expansion de 1993 à 1999 comparativement à la période d'expansion de 1983 à 1989? Nous répondons cette dernière en utilisant deux différentes variables dépendantes : la variation de l'intensité des faibles revenus, et la variation du taux de faible revenu. Ces deux variables se fondent sur le revenu disponible.

À la première colonne du tableau 7, nous régressons la variation de l'intensité des faibles revenus en fonction de la série de variables explicatives suivantes : une valeur à l'origine; des variables fictives pour diverses sous-périodes (1981 à 1982, 1983 à 1989, 1990 à 1992, 1993 à 1999); la variation du logarithme naturel du taux de chômage des hommes âgés de 25 à 54 ans; les valeurs d'interaction entre la variable du taux de chômage et des sous-périodes particulières; les variations des transferts moyens (nets d'impôts) dans le centile inférieur de la répartition du revenu disponible des familles (revenu ajusté ou équivalent); les contrôles provinciaux et les variables démographiques. La période englobe les années 1981 à 1999.¹⁰

Les valeurs d'interaction susmentionnées font en sorte que l'effet du chômage varie d'une certaine sous-période à une autre. La période de 1983 à 1989 est sélectionnée comme la période de référence (période omise). Selon Osberg (2000), nous utilisons la variation du *logarithme naturel* du taux de chômage pour tenir compte de la possibilité que ces diminutions réussissent mieux à réduire l'intensité des faibles revenus quand elles ont lieu à des faibles niveaux de chômage. Les contrôles démographiques comprennent les éléments suivants : les variations en pourcentage des personnes qui vivent dans des familles monoparentales; les variations en pourcentage des personnes vivant des familles dont le soutien principal a immigré au pays il y a 10 ans ou moins, les variations en pourcentage des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a immigré au pays il y a plus de 10 ans et les variations en pourcentage des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a un diplôme universitaire.

Les résultats de la régression montrent, comme prévu, que les augmentations de l'importance relative des familles monoparentales ont tendance à accroître l'intensité des faibles revenus. Les hausses du taux de chômage et les diminutions observées dans les transferts ont une incidence similaire. La variable fictive pour la période allant de 1993 à 1999 est considérable sur le plan statistique, ce qui indique, toutes choses pareilles, que l'augmentation de l'intensité des faibles revenus observée durant cette période était supérieure de 0,03 à celle observée pour la période de 1983 à 1989. Toutefois, la valeur d'interaction entre la variable du taux de chômage et la période de 1993 à 1999 est négligeable. Cela signifie que la propension qu'un taux de chômage inférieur a de réduire l'intensité des faibles revenus n'a pas changé entre la période de 1993 à 1999 et celle de 1983 à 1989.

La deuxième colonne du tableau 7 montre que la situation se maintient quand nous comparons la période de 1993 à 1997 (plutôt que celle de 1993 à 1999) à la période de 1983 à 1989. Nous avons changé les périodes parce que, comme nous l'avons déjà souligné, c'est entre 1993 et 1997 que l'intensité des faibles revenus a continué d'augmenter en dépit d'une croissance économique à la hausse. Il est intéressant de noter que les valeurs rajustées du R au carré (R^2) ont augmenté de 3 % à l'égard de cette spécification, ce qui indique que quand les modèles diffèrent entre les périodes de 1993 à 1997 et de 1998 à 1999, on obtient un meilleur ajustement du modèle avec les données.

¹⁰ Les régressions sont exécutées au moyen des moindres carrés ordinaires. Les observations sont pondérées au moyen de la portion de la population de chaque province au sein de la population canadienne pour une année donnée. On s'appuie sur les données de l'EFC pour la période allant de 1981 à 1995 et les données de l'EDTR pour la période allant de 1996 à 1999.

Dans les troisième et quatrième colonnes du tableau 7, nous avons repris les deux premières colonnes qui s'appliquaient à la période de 1983 à 1999¹¹. Les résultats sont demeurés sensiblement les mêmes. Dans les deux dernières colonnes, nous avons remplacé la variable du taux de chômage (et les valeurs d'interaction associées) par la variation en pourcentage du PIB par habitant observée durant l'année précédente. Nous avons utilisé un retard d'un an afin de tenir compte de la possibilité qu'une forte croissance économique puisse prendre du temps à améliorer les conditions du marché du travail des travailleurs peu spécialisés et, par conséquent, à réduire l'intensité des faibles revenus¹². Le coefficient à l'égard de la variation du PIB par habitant est important et a le signe prévu. Contrairement à ce que nous avons trouvé au moyen de la variable du taux de chômage à titre de mesure de la croissance économique, nous constatons qu'il n'y a aucune tendance à la hausse pour ce qui est de l'intensité des faibles revenus durant la période de 1993 à 1999 (ou de 1993 à 1997). La valeur d'interaction entre la variable de la croissance économique et la période de 1993 à 1999 est plutôt importante et suggère que la relation entre la croissance économique et l'intensité des faibles revenus s'est affaiblie entre la période de 1983 à 1989 et la période de 1993 à 1999. Nous pouvons tirer la même conclusion en ce qui a trait à la période de 1993 à 1997.

Tous les résultats susmentionnés tiennent quand nous tenons compte des variations du taux de faible revenu plutôt que les variations de l'intensité des faibles revenus (tableau 8). Par conséquent, bien que les modèles s'appuyant sur les variations du taux de chômage comme mesure de la croissance économique suggèrent qu'il n'y a aucune variation dans la relation entre la croissance économique et l'intensité des faibles revenus (taux), les modèles s'appuyant sur les taux de croissance du PIB par habitant suggèrent une atténuation de la relation entre le milieu des années 1990 et les années 1980.

Bref, disons qu'au milieu des années 1990 la situation n'était pas tout à fait la même durant les années 1980. Le diagramme 5 nous donne certains indices qui peuvent nous aider à trouver des explications. Au cours de l'expansion de 1983 à 1987, les revenus du marché du travail des familles qui se situent dans le quintile inférieur de la répartition du revenu disponible (revenu ajusté ou équivalent) se chiffraient à peine à 900 \$ (en dollars constants de 1996). En revanche, ils sont demeurés sensiblement les mêmes durant la croissance de 1993 et de 1997. De plus, les transferts nets (c.-à-d. les transferts sociaux moins les taxes) ont chuté davantage durant la période de 1993 à 1997 (660 \$) que durant la période de 1983 à 1987 (479 \$). Par conséquent, le revenu disponible de ces familles a diminué durant la période de 1993 à 1997 après avoir augmenté entre 1983 et 1987. Cela suggère que la période de 1993 à 1997 n'a pas donné lieu à une diminution de l'intensité des faibles revenus (taux) principalement parce que cela n'a pas généré de gains dans les revenus d'emploi chez les familles situées dans le quintile inférieur.

¹¹ Nous avons restreint l'échantillon à la période de 1983 à 1999 afin de pouvoir établir des comparaisons avec les spécifications qui s'appuyaient sur les variations décalées du PIB par habitant à titre de mesure de la croissance économique. Nous avons dû éliminer les premières années de l'échantillon à cause du logarithme.

¹² La justification pour décaler les variations du PIB par habitant est simple : les augmentations dans les résultats peuvent d'abord donner lieu à des augmentations du nombre d'heures de travail puis à des augmentations dans l'embauche de nouveaux employés. Ajoutons à cela la possibilité que des travailleurs moyennement qualifiés soient embauchés avant des travailleurs peu spécialisés, voilà qui explique pourquoi la croissance économique peut prendre du temps à accroître les revenus d'emploi des travailleurs peu spécialisés et, du coup, à réduire l'intensité des faibles revenus.

Tableau 7 : Variations de l'intensité des faibles revenus , résultats de la régression

Période	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	1981-1999	1981-1999	1983-1999	1983-1999	1983-1999	1983-1999
% de parents seuls	0,212**	0,239**	0,168**	0,197**	0,167**	0,199**
% de nouveaux immigrants	0,106	0,118	0,124	0,140*	-0,007	0,015
Transferts	-0,010**	-0,010**	-0,011**	-0,010**	-0,010**	-0,009**
d8182	-0,001	0,000	-	-	-	-
d9092	0,002	0,001	0,002	0,002	0,008**	0,008**
d9399	0,003**	-	0,003**	-	0,000	-
d9397	-	0,005**	-	0,005**	-	0,000
lnurate	0,047**	0,044**	0,046**	0,043**	-	-
lnurate*d8182	-0,020	-0,017	-	-	-	-
lnurate*d9092	-0,021	-0,017	-0,019	-0,015	-	-
lnurate*d9399	-0,006	-	-0,004	-	-	-
lnurate*d9397	-	-0,004	-	0,000	-	-
g1	-	-	-	-	-0,200**	-0,196**
g1*d9092	-	-	-	-	0,366**	0,376**
g1*d9399	-	-	-	-	0,138**	-
g1*9397	-	-	-	-	-	0,253**
Adj. R2	0,3185	0,3480	0,3251	0,3544	0,3878	0,4370
Taille de l'échantillon	190	190	170	170	170	170

% de parents seuls : variation en pourcentage des personnes vivant dans des familles monoparentales.

% de nouveaux immigrants : variation en % des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a immigré il y a au plus 10 ans.

Transferts = variation dans les transferts moyens dans le centile inférieur de la répartition du revenu disponible.

d9399 = 1 si l'année se situe entre 1993 et 1999, d9397 = 1 si l'année se situe entre 1993 et 1997, etc.

lnurate = variations du logarithme naturel du taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans.

g1 = le taux de croissance du PIB par habitant lors de l'année précédente.

La variable dépendante correspond à la variation de l'intensité des faibles revenus. D'autres contrôles incluent neuf variables fictives provinciales (le groupe de référence est l'Ontario), les variations en pourcentage des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a immigré il y a 10 ans ou plus et les variations en pourcentage des personnes dans les familles dont le principal soutien possède un diplôme universitaire.

* : important sur le plan statistique à 10 % ; ** : important sur le plan statistique à 5%.

Tableau 8 : Variations du taux de faibles revenus, résultats de la régression

Période	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	1981-1999	1981-1999	1983-1999	1983-1999	1983-1999	1983-1999
% de parents seuls	0,283**	0,321**	0,222**	0,263**	0,205**	0,251**
% de nouveaux immigrants	0,332**	0,355**	0,356**	0,385**	0,123	0,147
Transferts	-0,012**	-0,011**	-0,013**	-0,013**	-0,013**	-0,011**
d8182	-0,001	0,000	-	-	-	-
d9092	0,003	0,003	0,003	0,003	0,011**	0,011**
d9399	0,005**	-	0,005**	-	-0,002	-
d9397	-	0,008**	-	0,008**	-	-0,001
lnurate	0,074**	0,070**	0,072**	0,068**	-	-
lnurate*d8182	-0,033**	-0,031*	-	-	-	-
lnurate*d9092	-0,046**	-0,042**	-0,042**	-0,038*	-	-
lnurate*d9399	0,012	-	0,016	-	-	-
lnurate*d9397	-	0,021	-	0,027	-	-
g1	-	-	-	-	-0,272**	-0,270**
g1*d9092	-	-	-	-	0,430**	0,449**
g1*d9399	-	-	-	-	0,174**	-
g1*9397	-	-	-	-	-	0,335**
Adj. R2	0,3536	0,3806	0,3633	0,3910	0,3283	0,3712
Taille de l'échantillon	190	190	170	170	170	170

%-de parents seuls : variation en pourcentage des personnes vivant dans des familles monoparentales.

%de nouveaux immigrants : variations en % des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a immigré il y a au plus 10 ans.

Transferts = variations des transferts moyens dans le centile inférieur de la répartition du revenu disponible (ajusté ou équivalent).

d9399 = 1 si l'année se situe entre 1993 et 1999, d9397 = 1 si l'année se situe entre 1993 et 1997, etc.

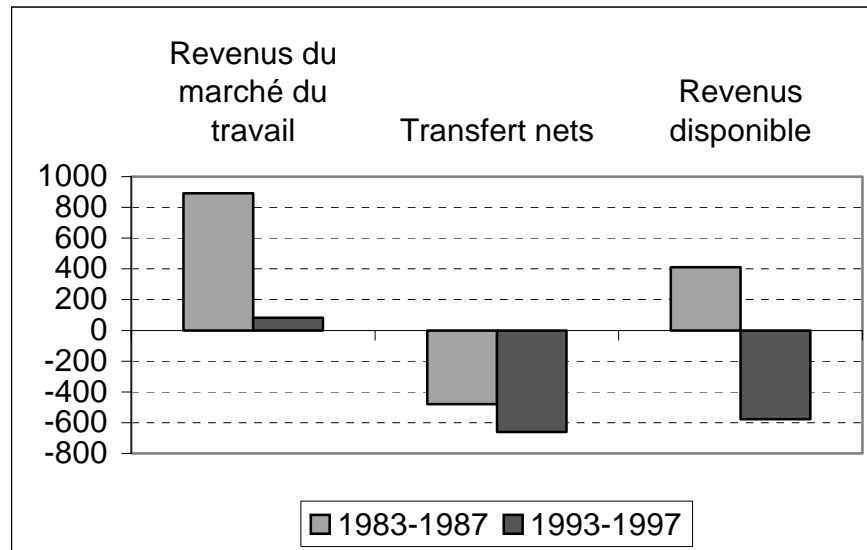
lnurate = variations du logarithme naturel du taux de chômage des personnes âgées entre 25 et 54 ans.

g1 = le taux de croissance du PIB par habitant de l'année précédente.

La variable dépendante correspond à la variation de l'intensité des faibles revenus. D'autres contrôles incluent neuf variables fictives provinciales (le groupe de référence est l'Ontario), les variations en pourcentage des personnes vivant dans des familles dont le soutien principal a immigré il y a 10 ans ou plus et les variations en pourcentage des personnes dans les familles dont le principal soutien possède un diplôme universitaire.

* : important sur le plan statistique à 10 %; ** : important sur le plan statistique à 5%.

Diagramme 5: Variation des revenus du marché du travail, des transferts nets et du revenu disponible pour les familles du premier quintile, 1983-1987 contre 1993-1997 (En dollars constants de 1996)



Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Conclusion

L'intensité des faibles revenus a augmenté au Canada à partir du milieu des années 1990 (comparativement aux années 1980) pour bon nombre de raisons. La croissance du PIB et de l'emploi a été plus lente au cours de la reprise des années 1990 qu'au cours de celle des années 1980 (Picot et Heisz, 2000). Par conséquent, il en est de même de l'amélioration du faible revenu qui est mue par une augmentation du taux d'emploi global. Dans ce contexte de revenus d'emploi à la baisse dans la population à faible revenu, les prestations de transferts n'ont pas augmenté au cours du cycle (comme c'était le cas durant les années 1990) de façon à remplacer les revenus perdus. Ensemble, ces facteurs ont occasionné un faible revenu plus élevé durant le milieu et la fin des années 1990 qu'au cours des années 1980.

En 1999, soit sept ans après le début de l'expansion économique, le taux de faible revenu et l'écart de faible revenu qui, ensemble, constituent ce qu'on appelle l'intensité des faibles revenus, étaient plus élevés que pour une période comparable des années 1980 (1989) dans toutes les régions à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan.

Les diminutions de revenus chez les familles plus pauvres ont fait augmenter considérablement les faibles revenus au cours des années 1990 comme elles l'avaient fait au cours des années 1980. Toutefois, cette situation était surtout pertinente pour le centre et l'est du Canada. Ailleurs dans l'Ouest, où la récession des années 1990 a été beaucoup moins prononcée, l'effet négatif des variations des revenus d'emploi sur les faibles revenus a été beaucoup plus atténué.

Au cours des années 1980, les hausses des transferts ont plus que compensé les effets négatifs des variations des revenus, et l'intensité des faibles revenus a accusé un recul. Entre 1989 et

1999, les transferts n'ont pas compensé les effets négatifs de la tendance des revenus. Les changements apportés aux prestations ont plutôt contribué marginalement à faire augmenter l'intensité des faibles revenus. Les changements apportés aux transferts affectent généralement plus sur l'écart de faible revenu que sur le taux de faible revenu. La diminution des prestations de transferts a produit l'effet le plus important sur l'intensité des faibles revenus en Alberta, diminution qui a été associée à des augmentations de la profondeur des faibles revenus (l'écart).

Affirmer que la relation entre la croissance économique et l'intensité des faibles revenus s'est affaiblie dans les années 1990 comparativement aux années 1980 serait une déclaration trop hâtive en ce moment. Ce qui est clair c'est que, contrairement à la période de 1983 à 1987, la période de 1993 à 1997 n'a pas produit de gains en ce qui a trait aux revenus d'emploi chez les familles les plus susceptibles d'avoir un faible revenu. Est-ce que cette tendance va se poursuivre? On n'en sait rien pour l'instant. Par conséquent, bien qu'il soit trop tôt pour conclure qu'une relation affaiblie entre croissance économique et intensité des faibles revenus constitue maintenant une nouvelle caractéristique du marché du travail canadien, le milieu des années 1990 nous a rappelé une idée toute simple : la croissance économique doit générer des gains en ce qui a trait aux revenus chez les travailleurs peu spécialisés si nous voulons réduire l'intensité des faibles revenus. Phénomène qui n'est pas observable durant presque toute la reprise des années 1990.

Annexe A : Intensité des faibles revenus

L'indice SST de l'intensité des faibles revenus a tout d'abord été proposé par Sen (1976) et récemment adapté par Shorrocks (1995). Depuis que Thon (1979, 1983) a proposé un indice Sen révisé qui, à la limite, est identique à la formulation de Shorrocks, Osberg et Xu l'ont désigné indice SST. Cet indice satisfait aux axiomes de monotonie et de transfert, utilise des valeurs entre 0 et 1 et, à l'instar des courbes de Lorenz (voir Shorrocks, 1995 pour une illustration graphique), il peut être interprété comme la fraction de la portion inférieure au seuil de pauvreté maximale (le profil de faible revenu obtenu lorsque tous les revenus sont nuls) occupée par le profil de l'écart de faible revenu observé (le total cumulatif des ratios d'écart de faible revenu après le classement de tous les individus selon la taille de leur écart de faible revenu du plus important au plus faible). Ainsi, pour tout seuil de faible revenu donné, le SST épuise l'information disponible sur la répartition des faibles revenus au sein d'une population. Par exemple, l'indice SST prendrait la valeur 0 lorsque tous les revenus se situent au-dessus du seuil de faible revenu, la valeur 1,0 lorsque tous les revenus sont nuls et une valeur de 0,5 lorsque tous les revenus correspondent exactement à la moitié du niveau décrit du faible revenu.

Pour calculer l'indice SST, il faut d'abord mesurer l'« écart de faible revenu », la différence (en dollars) entre le seuil de faible revenu (Z) et le revenu réel de chaque famille à faible revenu (Y_i). L'écart est exprimé comme un ratio du niveau décrit de faible revenu de la façon suivante :

$$(1) X_i = (Z - Y_i) / Z$$

où X_i est égal à zéro pour les non-pauvres, ce qui définit une variable pour l'ensemble de la population (les pauvres et les non-pauvres). De fait, plutôt que d'utiliser une dichotomie (pauvres et non-pauvres), le faible revenu est mesuré comme une variable continue variant de 0 (pour les non-pauvres) à son maximum empiriquement observé. Contrairement à la valeur *absolue* en dollars de l'écart de pauvreté, le *ratio* de l'écart de faible revenu est comparable entre les familles et les particuliers au fil du temps¹³.

Comme pour toute variable, il est possible de décrire le ratio de l'écart de faible revenu en fonction de sa moyenne (la profondeur moyenne des faibles revenus au sein de la population) et sa courbe de distribution. L'indice SST est une fonction de l'écart moyen de faible revenu et du coefficient de Gini (G) des ratios de l'écart de faible revenu pour l'ensemble de la population tel qu'il est exprimé dans l'équation suivante :

$$(2) P(Y; z) = \mu (X) [1 + G(X)]$$

¹³ Parce que l'écart de faible revenu est exprimé comme une mesure du ratio (l'écart à titre de pourcentage du seuil de faible revenu), il normalise cette information pour toutes les familles dont le niveau de revenu varie en raison des rajustements effectués pour tenir compte des différences de taille de familles ou de lieu de résidence. Cette distinction est importante lorsqu'il faut utiliser les niveaux de pauvreté ou les seuils de faible revenu comme aux États-Unis et au Canada où les échelles d'équivalence qui tiennent compte des économies d'échelle servent à estimer le seuil pour les différents types de famille. La série de statistiques courantes sur la valeur moyenne en dollars de l'écart n'effectue pas ce rajustement de sorte que l'écart n'est pas comparable d'une famille à l'autre. Un écart de faible revenu de 5 000 \$, disons, peu représenter un déficit de faible revenu de 20 % pour une famille et de 30 % pour une autre. Par contraste, un enfant d'une famille dont le revenu est 20 % inférieur au seuil est équivalent à un enfant d'une autre famille dont le revenu est de 20 % inférieur au seuil, peu importe les différences dans la valeur absolue en dollars déficit de faible revenu.

où $\mu(X)$ représente la moyenne des ratios d'écart de faible revenu pour l'ensemble de la population comprenant les non-pauvres et $1 + G(X)$ est une approximation de $G(X)$ pour toutes les personnes basées sur le développement de Taylor de premier degré (Osberg et Xu, 1997).

Alors que l'indice Sen-Shorrocks-Thon et les mesures connexes (p. ex., Foster, Greer et Thorbecke, 1984) représentent un progrès considérable tant sur le plan de la théorie que de la mesure de la pauvreté, ni la théorie ni les mesures n'ont eu beaucoup d'impact, en partie parce que ces indices ne se prêtent pas facilement à une interprétation intuitive. Comme le signalent Osberg et Xu (1997, 1998), toutefois, la moyenne de X_i , c'est-à-dire $\mu(X)$, est simplement le total pondéré du ratio de l'écart moyen de faible revenu chez les familles à faible revenu et le ratio de l'écart moyen de faible revenu des familles n'appartenant pas à la catégorie de faible revenu (c.-à-d. zéro) lorsque les poids représentent les proportions correspondantes de la population (c.-à-d. le taux de faible revenu et un moins le taux de faible revenu) de sorte que :

$$(3) \mu(X) = (\text{taux}) (\text{écart}) + (1-\text{taux}) (0), \\ = (\text{taux}) (\text{écart})$$

et l'indice SST peut être réécrit sous la forme suivante :

$$(4) P(Y;z) = (\text{TAUX}) (\text{ÉCART}) [1 + G(X)]$$

Aux fins de la décomposition de la mesure d'intensité, il est parfois utile d'exprimer l'équation (3) sous la forme logarithmique suivante :

$$(5) \ln(P(Y;z)) = \ln(\text{TAUX}) + \ln(\text{ÉCART}) + \ln(1+G(X))$$

de façon à ce que la variation globale de l'indice entre deux points dans le temps (ou entre deux groupes de population ou régions) puisse être exprimée comme étant la somme des variations de ses composantes de la façon suivante :

$$(6) \Delta \ln(P(Y;z)) = \Delta \ln(\text{TAUX}) + \Delta \ln(\text{ÉCART}) + \Delta \ln(1+G)$$

Comme le montre l'analyse des données LIS d'Osberg et Xu (1997), les variations de $[1 + G(X)]$ représentent une très faible portion du changement dans le profil global de la pauvreté de sorte que, en pratique, les changements dans l'intensité des faibles revenus peuvent être évalués approximativement par le produit des variations du taux de pauvreté et du ratio moyen de l'écart de pauvreté chez les pauvres. De plus, lorsque le changement n'est pas important, une bonne approximation de la différence logarithmique est obtenue par le taux de variation plus courant suivant :

$$(7) \text{variation en \% de l'intensité} = \text{variation en \% du taux} + \text{variation en \% de l'écart}$$

L'équation de variation en pourcentage constitue l'approximation de l'identité logarithmique figurant dans l'équation (5) et elle est raisonnable lorsque l'ampleur de la variation est faible, mais non lorsqu'elle est importante (disons plus de 30 %). Dans le présent document, tous les calculs de l'envergure de la variation de l'intensité, du taux et de l'écart de faible revenu et de l'effet des revenus et des transferts sur cette variation sont effectués en utilisant la variation des

logarithmes naturels. Pour faciliter la présentation, nous utiliserons dans le texte l'expression variation en pourcentage.

Tableau A-1 : Effet « direct » des variations des transferts en utilisant deux sources de données différentes, 1993 et 1996			
	A : En utilisant les données de l'EFC pour 1993 et 1996		B : En utilisant les données de l'EFC pour 1993 et les données de l'EDTR pour 1996
	Les changements dans les transferts tendent à faire varier l'intensité des faibles revenus de :		
Canada	15 %		18 %
Maritimes	11 %		20 %
Québec	7 %		18 %
Ontario	24 %		20 %
Alberta	13 %		8 %
Man/Sask	-2 %		11 %
C.-B.	12 %		19 %

Tableau A-2 : Intensité, taux et écart de faibles revenus, après impôts et transferts, population de plus de 65 ans

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996		1997		1998	1999
																		EFC	EDTR	EFC	EDTR		
Canada	Intensité	0,065	0,066	0,072	0,081	0,085	0,077	0,070	0,073	0,064	0,058	0,066	0,074	0,072	0,076	0,074	0,082	0,088	0,090	0,089	0,088	0,081	0,075
	Taux	0,102	0,104	0,116	0,131	0,133	0,127	0,117	0,119	0,107	0,099	0,109	0,122	0,123	0,131	0,128	0,138	0,141	0,147	0,139	0,141	0,125	0,121
	Écart	0,328	0,326	0,322	0,321	0,332	0,315	0,309	0,317	0,308	0,302	0,313	0,316	0,306	0,300	0,303	0,311	0,325	0,320	0,335	0,325	0,336	0,322
Maritimes	Intensité	0,076	0,078	0,078	0,091	0,085	0,079	0,073	0,077	0,058	0,056	0,057	0,065	0,068	0,064	0,073	0,080	0,072	0,078	0,075	0,084	0,077	0,073
	Taux	0,136	0,135	0,137	0,158	0,148	0,135	0,126	0,130	0,104	0,102	0,104	0,114	0,120	0,120	0,132	0,143	0,129	0,135	0,139	0,138	0,132	0,124
	Écart	0,291	0,301	0,296	0,302	0,302	0,306	0,300	0,309	0,289	0,284	0,282	0,296	0,296	0,279	0,287	0,295	0,290	0,301	0,281	0,320	0,304	0,303
Québec	Intensité	0,068	0,074	0,077	0,083	0,088	0,083	0,079	0,083	0,076	0,061	0,070	0,085	0,073	0,088	0,084	0,095	0,094	0,105	0,092	0,108	0,100	0,086
	Taux	0,126	0,124	0,136	0,141	0,153	0,149	0,143	0,145	0,135	0,106	0,126	0,150	0,130	0,154	0,149	0,155	0,157	0,175	0,156	0,175	0,161	0,143
	Écart	0,280	0,309	0,296	0,309	0,300	0,292	0,288	0,301	0,292	0,295	0,290	0,298	0,294	0,298	0,295	0,325	0,315	0,317	0,310	0,328	0,327	0,314
Ontario	Intensité	0,058	0,053	0,064	0,071	0,073	0,061	0,056	0,053	0,049	0,044	0,057	0,063	0,058	0,062	0,059	0,069	0,079	0,076	0,086	0,071	0,068	0,061
	Taux	0,084	0,081	0,101	0,115	0,107	0,101	0,088	0,086	0,078	0,080	0,090	0,100	0,101	0,111	0,104	0,122	0,127	0,127	0,129	0,116	0,104	0,099
	Écart	0,350	0,334	0,329	0,318	0,353	0,312	0,324	0,320	0,321	0,282	0,327	0,322	0,299	0,288	0,294	0,295	0,323	0,309	0,348	0,315	0,338	0,317
Man/Sask	Intensité	0,072	0,088	0,085	0,085	0,095	0,097	0,094	0,086	0,088	0,084	0,092	0,104	0,098	0,092	0,090	0,086	0,090	0,102	0,088	0,091	0,085	0,081
	Taux	0,109	0,131	0,129	0,130	0,148	0,140	0,152	0,141	0,139	0,135	0,144	0,167	0,156	0,152	0,144	0,150	0,153	0,159	0,146	0,149	0,135	0,132
	Écart	0,343	0,349	0,342	0,342	0,337	0,363	0,322	0,319	0,332	0,323	0,335	0,328	0,331	0,316	0,328	0,300	0,307	0,338	0,317	0,319	0,327	0,318
Alberta	Intensité	0,068	0,062	0,064	0,096	0,109	0,081	0,072	0,093	0,072	0,079	0,071	0,081	0,104	0,083	0,081	0,093	0,090	0,086	0,099	0,085	0,084	0,084
	Taux	0,088	0,083	0,095	0,141	0,158	0,133	0,119	0,143	0,119	0,116	0,120	0,128	0,165	0,140	0,133	0,148	0,144	0,148	0,129	0,140	0,125	0,125
	Écart	0,396	0,385	0,348	0,356	0,361	0,316	0,315	0,340	0,314	0,353	0,306	0,330	0,331	0,309	0,316	0,328	0,343	0,317	0,350	0,369	0,354	0,349
C.-B.	Intensité	0,066	0,070	0,081	0,086	0,089	0,096	0,075	0,081	0,063	0,061	0,069	0,071	0,076	0,085	0,090	0,088	0,096	0,103	0,102	0,088	0,078	0,089
	Taux	0,081	0,102	0,115	0,128	0,141	0,147	0,125	0,128	0,105	0,099	0,106	0,109	0,126	0,134	0,144	0,143	0,140	0,158	0,144	0,140	0,118	0,142
	Écart	0,418	0,354	0,363	0,348	0,332	0,342	0,312	0,330	0,313	0,317	0,338	0,336	0,310	0,333	0,329	0,320	0,357	0,341	0,370	0,326	0,341	0,326

Source : Données de 1980 à 1995 fondées sur l'EFC. Données de 1996 à 1999 fondées sur l'EDTR.

Annexe B : Surmonter le biais potentiel attribuable à un changement dans les sources de données

Nous utilisons deux sources de données dans cette analyse : l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour les années 1980 à 1996 et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1996 à 1999. À des niveaux plus agrégés, ces séries de données produisent des estimations très comparables. Toutefois, nous nous intéressons à l'effet des variations à l'échelle régionale dans les composantes du revenu relativement petites (p. ex., les transferts) et, à ce niveau d'analyse, il existe des écarts importants entre les deux sources de données.

Pour évaluer l'incidence du passage de l'EFC à l'EDTR, nous avons calculé l'effet des variations des transferts sur les taux de faible revenu pour les périodes 1993-1996 de deux façons différentes. Puisque les données de l'EFC sont disponibles jusqu'en 1997 et les données de l'EDTR¹⁴ de 1996 à 1999, nous calculons l'effet des variations des transferts sur les faibles revenus au cours de la période de 1993-1996 (1) en utilisant seulement des données de l'EFC comparables à toutes les années et (2) en utilisant les données de l'EFC en 1993 et les données de l'EDTR en 1996. Nous décrivons la méthode utilisée dans le corps du texte. Nous déterminons si les résultats sont comparables lorsque nous utilisons une série cohérente de données de l'EFC et une série qui combine les données de l'EFC et de l'EDTR¹⁵. Alors que les résultats étaient très semblables pour certaines des régions, dans quelques cas l'amplitude de l'effet du transfert sur les faibles revenus a varié considérablement selon qu'on utilisait une série chronologique cohérente de la même source de données ou des données combinées des deux sources. Par exemple, soulignons qu'au Manitoba et en Saskatchewan, la variation des transferts tendait à réduire les faibles revenus de 2 % au cours de la période 1993-1996 lorsqu'une série cohérente de données de l'EFC était utilisée et à les augmenter de 11 % lorsque était utilisée une combinaison des données de l'EFC et de l'EDTR.

En présence de résultats contradictoires, il semble prudent d'utiliser la série cohérente de la même source de données plutôt qu'une série qui combine les sources¹⁶. Heureusement, il est possible de produire les résultats dont nous avons besoin pour la période de 1989 à 1999 sans combiner les sources de données. C'est parce que nous nous intéressons à l'effet de la *variation* de transferts et des revenus sur la *variation* des faibles revenus dans chaque province. En raison du chevauchement des enquêtes, nous pouvons produire des estimations cohérentes (selon les mêmes sources de données) de la variation des transferts et de leur impact sur les faibles revenus pour bon nombre de sous-périodes. Ces effets pour les sous-périodes sont ensuite totalisés pour

¹⁴ L'EDTR a débuté en 1993, mais l'échantillon complet n'a été obtenu qu'en 1996. Un plus grand échantillon est nécessaire pour produire des résultats fiables aux niveaux provinciaux pour certains des éléments du revenu qui nous intéressent.

¹⁵ Nous avons effectué le même test pour la période 1996 à 1998 alors que nous pouvions évaluer l'effet des variations des paiements de transferts sur les faibles revenus en utilisant (1) une série cohérente de données de l'EDTR pour 1996 et 1998 et (2) une série dans laquelle nous avons utilisé les données de l'EFC de 1996 et les données de l'EDTR de 1998. Les résultats de cette comparaison étaient semblables aux résultats signalés pour les années 1996 à 1998 dans le texte principal.

¹⁶ Une enquête unique (p. ex., l'EFC) maintiendra la cohérence dans la façon dont les questions sont posées et dans le système de traitement (révision, procédures d'imputation, etc.) qui rendra les observations plus uniformes au fil du temps alors que ces processus peuvent différer.

déterminer les effets pour la totalité de la période 1988 à 1999. Nous pouvons le faire parce que nous nous préoccupons de la variation plutôt que des niveaux et que la méthode utilisée (fondée sur les logarithmes naturels) nous permet de totaliser les variations sur trois sous-périodes pour estimer la variation au cours de l'ensemble de la période. Pour obtenir des estimations de la variation pour la période 1988 à 1999, notre principale préoccupation, nous estimons séparément les effets pour 1988 à 1993 et 1993 à 1996 en nous appuyant sur une série cohérente de données de l'EFC et les effets pour 1996 à 1998 en utilisant une série cohérente de données de l'EDTR, puis nous totalisons les résultats de ces sous-périodes pour déterminer les effets pour l'ensemble de la période 1988 à 1999 (voir l'annexe B pour plus de précisions).

Nous préférons utiliser cette méthode plutôt que de tenter de rajuster les *niveaux* de l'EDTR en fonction de ceux de l'EFC. Ainsi, nous pouvons éviter le biais possible dans les résultats qui découlerait des différences de niveaux entre les deux enquêtes.

Bibliographie

- Anderson, W.H. Locke (1964). "Trickling Down: The Relationship Between Economic Growth and the Extent of Poverty Among American Families", *Quarterly Journal of Economics*, November.
- Bar-Or, Y., J. Burbidge, L. Magee and L. Robb (1993). "Canadian Experience-Earnings Profiles and the Return to Education in Canada, 1971-1990." Working Paper No. 93-04, Department of Economics, McMaster University (Hamilton).
- Beach, C. M. and G. A. Slotsve (1996). "*Are We Becoming Two Societies.*" C.D. Howe Institute, Toronto.
- Blank, R. M. and D. Card (1993). "Poverty, Income Distribution, and Growth: Are They Still Connected?", *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 2, 285-325.
- Blank, R. and M. Hanratty (1993). "Responding to need: a comparison of social safety nets in Canada and the United States." pp. 191-231 in *Small Differences that Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States*, edited by David Card and Richard Freeman. Chicago: University of Chicago Press.
- Card, D. and J. Dinardo (2002) "Skill Biased Technological Change and Wage inequality : Some Problems and Puzzles", NBER Working Paper No. 8769.
- Cotton, C., K. Bishop, P. Giles, P. Hewer et Y. Saint-Pierre (1999). Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 - Mise à Jour .Série de documents de recherche, Division de la statistique du revenu,75F002MIF-99007, Statistique Canada.
- Cross, P. (1998). " Diverses mesures des cycles d'affaires au Canada". L'observateur économique canadien, Statistique Canada, No. Catalogue 11-010-XPB.
- Finnie, Ross (1997). "Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92" *Canadian Business Economics*, Vol. 5, No. 4, pp.84-107.
- Foster, J.E., Greer J. and Thorbecke, E. (1984) "A class of decomposable poverty indices." *Econometrica* 52:761-766.
- Hirsch, B. T. (1980). "Poverty and Economic Growth: Has Trickle Down Petered Out?", *Economic Inquiry*, Vol. XVIII, 151-158.
- Kapsalis, C. (2001). " Évaluation de la déclaration des prestations d'a.-e. et d'a.s. dans le cadre de l'EDTR ", Direction des études analytiques, document de recherche 11F0019MPE No. 66, Statistique Canada.

- Kim, H. (2000). "Do Welfare States Reduce Poverty? A Critical Shortcoming in the Standard Analysis of the Anti-Poverty Effect of Welfare States", Luxembourg Income Study Working Paper No. 233, Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Syracuse University, New York.
- Lin, Z. (1998). "Employment Insurance in Canada: Recent Trends and Policy Changes," *Canadian Tax Journal*, Vol. 46, pp. 58-76.
- McFate, K. T. Smeeding and L. Rainwater (1995). "Markets and states: poverty trends and transfer system effectiveness in the 1980s." pp. 29-66 in *Poverty, Inequality and the Future of Social Policy*, edited by K. McFate, R. Lawson, and W.J. Wilson. New York: Russell Sage.
- Morissette, R., J. Myles and G. Picot (1994). "Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada." *Canadian Business Economics*, Vol. 2, No. 3, pp.3-16.
- National Council of Welfare (2000). "Welfare Incomes", pp. 33-36.
- OECD (1998). *OECD Economic Surveys – Canada*, Paris: OECD.
- Osberg, L. and K. Xu (1997). "International comparisons of poverty intensity: Index decomposition and bootstrap inferences." Working Paper No. 165, Luxembourg Income Study.
- Osberg, L. and K. Xu (1998). "Poverty intensity: How well does Canada compare." Department of Economics, Dalhousie University.
- Osberg, L. (2000). "Poverty in Canada and the USA: Measurement, Trends and Implications", Presidential Address to the Canadian Economics Association, Vancouver, June 3, 2000.
- Picot, Garnett (1998). "Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes au Canada". *Observateur économique canadien*, Statistique Canada, No. de catalogue 11-010-XPB.
- Picot, G. and A. Heisz (2000). "The Performance of the 1990s Canadian Labour Market", *Canadian Public Policy*, July.
- Sargent, Timothy C. (1998). "An Updated EI Disincentives Index for Canada," Department of Finance, mimeo, and Human Resources Development Canada.
- Sen, A. (1976). "Poverty: an ordinal approach to measurement." *Econometrica* 44:219-231.
- Shorrocks, A.F. (1995). "Revisiting the Sen poverty index." *Econometrica* 63:1225-1230.
- Thon, D. (1979). "On measuring poverty." *Review of Income and Wealth*, 25: 429-440

Thon, D. (1983). "A poverty measure." *The Indian Economic Journal*, 30:55-70

Thornton, J.R, R. J. Agnello and C. R. Link (1978). "Poverty and Economic Growth: Trickle Down Peters Out", *Economic Inquiry*, Vol. XVI, 385-394.

Wolfson, M. et B. Murphy (2000). " Inégalités en Amérique du Nord: le 49^{ème} parallèle a-t-il encore une importance". L'observateur économique canadien, Statistique Canada, No. de catalogue 10-010-XPB, août.

Zyblock, Myles (1997). "Why is Family Market Inequality Increasing in Canada?" Human Resources Development Canada, Applied Research Branch Working Paper W-96-11E.

Zyblock, M et Z. Lin (1997). "Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu." Directions des études analytiques, documents de recherche, No. de catalogue 11F0019MPF 110, Statistique Canada.